

Stabilité au Club des Lanciers



BILAN. Les membres du club en assemblée générale.

Le Club des Lanciers rassemble les retraités et sympathisants un jeudi sur deux, à la salle polyvalente, afin de partager des loisirs.

L'assemblée générale a permis à la dynamique présidente, Thérèse Thuard, d'accueillir le maire Gérard Vernis, et de remercier celles et ceux qui permettent au club de « bien fonctionner tout au long de l'année par leur présence et par leur dévouement ». Deux adhésions ont été enregistrées cette année, assurant la stabilité de l'effectif.

La trésorière, Monique Verdier, a présenté les comptes de l'exercice précédent, attestés par Robert Dard et Noël Meunier, les vérificateurs.

Isabelle Désurier, la secrétaire adjointe, a évoqué

les différentes animations, rencontres et activités qui ont marqué le club en 2017.

La prochaine manifestation à venir sera un concours de belote, samedi 2 juin. Mais auparavant, les membres se retrouveront au Chuchal, en avril, et ils participeront aux rencontres interclubs avec leurs amis des clubs de Valigny, de Coulevre et de Theneuille.

Le bureau. Présidente, Thérèse Thuard ; vice-présidente, Madeleine Dard ; secrétaire, Sylviane Meunier ; secrétaire adjointe, Isabelle Désurier ; trésorière, Monique Verdier ; trésorière adjointe, Paulette Désurier. ■

Pratique. Toute personne désireuse de fréquenter le club peut s'adresser à la présidente, Thérèse Thuard, au 04.70.66.26.84.